

FORMATION : DE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES : DEBOUCHES ET POURSUITES D'ETUDES				
Type de diplôme	Débouchés	Poursuite d'études	Exemples	Commentaires /Conditions
Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture	- Intra-hospitalier : Pédiatrie – Maternité – Urgences pédiatriques – Hôpitaux de jour - Extrahospitalier : Crèches, PMI, Pouponnières, Etablissements médicaux sociaux pour enfants, notamment secteur du handicap, ...	Evoluer dans sa carrière	- Devenir éducateur de jeunes enfants (EJE) - Devenir infirmière (IDE) - Devenir infirmière puéricultrice	Pour devenir EJE - S'inscrire sur Parcoursup 3 ans d'études Pour devenir IDE : - Après trois années d'expérience, passer le concours « voie professionnelle » - Pour les titulaires du BAC, concours via Parcoursup 3 ans d'études - Dispenses de cours pour la compétence 3 en 1^{ère} Année Pour devenir puéricultrice : concours après le DE infirmier puis 1 an d'études
		Passerelles	- Devenir aide-soignant - Devenir accompagnant éducatif et social - Devenir ambulancier	Dispenses et allègement de formation + certaines dispenses de certification en fonction du diplôme visé
Taux de réussite au DE 2025 (par la voie de l'apprentissage) : 100 % admis / présentés 100 % admis / effectif de rentrée		Taux d'insertion dans l'emploi : 100 % des diplômés sortis en 2024 et répondants à l'enquête ont un emploi		Taux d'insertion dans le métier : 100 % des diplômés sortis en 2024 et répondants à l'enquête exercent dans le métier pour lequel ils ont été certifiés
Autres sources : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/ https://oref.grandest.fr/wp-content/uploads/2022/09/ea-insertion-ap.pdf				